

QR Webinaire de l'Alternance - 07/06/2022
 La majoration du coût contrat apprentissage

Question	Réponse
s'il n'y a pas de facturation spécifique, quid des ruptures de contrat pour les aménagements technique par exemple ?	résolue en direct
Bonjour. Le montant de la majoration est déclaratif chez AKTO. Les autres OPCO opèrent-ils de la même façon?	résolue en direct
Bonjour. Le montant de la majoration est déclaratif chez AKTO. Les autres OPCO opèrent-ils de la même façon?	résolue en direct
Pour un avenant faisant mention d'une majoration , non prévu au démarrage car handicap non diagnostiqué, faut il forcément une reconnaissance RQTH?	résolue en direct
comment justifier des frais engagés ?	résolue en direct
J'avais comme information qu'on pouvait solliciter le coût contrat majoré jusqu'au 10ème mois à partir de la signature du contrat. Est ce différent selon les OPCO?	résolue en direct
Bonjour, le montant de la majoration demandé sur la convention de formation est il bien indicatif ? sous entendu qu'il fixe le maximum de ce que le CFA pourrait demander.	résolue en direct
Bonjour, lorsque l'évaluation met en évidence la nécessité d'une aide humaine pour le suivi des cours en CFA d'une formation, quel dispositif est mobilisable pour financer l'aide humaine ? (sachant que les 4000 € ne couvrent pas la rémunération AVS pour l'ensemble de la formation). Merci	Comme pour tout autre type d'adaptation, les besoins d'aide humaine peuvent être pris en charge par l'Agefiph au-delà des 4000€ de la majoration, dans le cadre de "l'Aide à l'Adaptation des situations de formation" (2ASF)
concernant les aménagements pédagogiques, comment justifier?	résolue en direct
Les frais engagés pour la gestion des personnes en situation de handicap ne se limitent pas à des factures puisqu'il peut s'agir de temps homme	résolue en direct
la facture est-elle établie par le CFA et ne donne pas celle du prestataire ?	résolue en direct
Cette formule de majoration ne s'applique qu'aux CFA et non aux OF?	résolue en direct
pour les prestations de suivi réalisées en interne, cela peut-il être pris en compte sous forme de facturation?	
si on demande 1000€ et qu'au final on a besoin de 2000€ ?	résolue en direct
Le relai handicap, peut il être a l'origine de la facturation ou s'agit'il de 1/3 indépendant.	La facturation doit être établie par le CFA pour les dépenses qu'il a engagées
L'achat d'un fauteuil adapté peut-être financé par l'OPCO via cette grille de majoration ?	résolue en direct

Le montant maximum de 4000€ montant cumulé tout modul confondu?	oui
Pour la formation continue et non en apprentissage, aucune aide n'est possible ?	Les situations de formation hors apprentissage ne sont pas éligibles à la majoration par l'Opco. En revanche, les aides de l'Agefiph sont mobilisables
Par rapport à la facturation par échéances, on ne facture pas le montant total de la prise en charge (10 000€ = 6000 + 4000) mais attendre l'achat de matériel???	résolue en direct
Donc ensuite, le matériel appartient bien aux CFA ?	résolue en direct
Majoration demandée sur convention de formation ou tri partite ?	résolue en direct
Quels sont les délais de traitement des demandes ?	résolue en direct
peut-on envisager qu'un CFA fasse de la location du matériel ?	résolue en direct
solution plus économique, écologique... et pour le CFA en terme de gestion du matériel (local	
Comment fait on pour renouveler l'aide l'année suivante?	résolue en direct
nous avons trouvé un document agefiph "demande d'intervention" qui date d'avril 2018 est-ce ce document à remplir pour l'intervention agefiph?	résolue en direct
Si au démarrage du contrat il y a une RQTH mais qu'on a pas fait de demande. Est-ce trop tard ? Ou pouvons-nous faire la demande à n'importe quel moment de l'année ?	résolue en direct
Une personne qui bénéficie d'une RQTH peut-elle signer un contrat d'apprentissage avec moins de 25% de son temps de travail en formation comme prévu par la loi pour les contrats d'apprentissage ? Comment fonctionnent les allègements de formation ?	résolue en direct
Quels sont les délais de traitement des demandes, de réponse pour 2ASF ?	résolue en direct
quid des prestations formation en plus, ? et du suivi réalisé en interne par nos équipes ? Pouvons nous facturer du temps "hommes" ?	résolue en direct
où trouve t on ce référentiel ?	résolue en direct
si on a mobilisé les 4000 euros la 1ère année, il n'est pas possible de renouveler le coût contrat majoré l'année suivante? on sollicite l'aide 2ASF?	Le montant de 4000€ est renouvelable et mobilisable chaque année de contrat
Qui il est préférable que je contacte, si j'ai des questions sur le fichier trouvé effectivement sur le site agefiph, "d'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap"? que j'ai téléchargé merci pour votre réponse.	Les Ressources Handicap Formation PACA et Corse sont disponibles pour vous accompagner (coordonnées dans le support)